

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS D'HURIEL  
6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL  
Réunion du 12 juin 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le douze juin à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Treignat, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 5 juin 2024

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 23

Étaient présents : Mesdames et Messieurs : COULANJON J., DOUSSET B., DUBREUIL A., MANGERET C., CHEMINET JL., LECLERC C., DAUGERON D., ABRANOWITCH S., AVELINE P., PENAUD JP., TABOURET V., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., NAQUET C., VERMEZ N., DUMONTET B., NOWAK P., ROUYAT H., ROLIN S., LAMY R., PETIT E., GIRAULT M.

Délégués excusés : CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), DUNEAUD JL, COFFIN D. (pouvoir à N. VERMEZ), ANTONIOTTI L. (pouvoir à R. LAMY), JACQUOT C. (pouvoir à E. PETIT)

**Convention service de protection des données**

Le Président rappelle que la Communauté de Communes du Pays d'Huriel a adhéré au service de protection des données à caractère personnel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et a désigné l'ATDA comme délégué à la prestation.

La convention signée pour l'accès à ce service est arrivée à échéance le 31 décembre 2023. Il convient donc de décider de son renouvellement qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour une durée de 4 ans.

Le Conseil Communautaire, après avoir pris connaissance des termes de la convention avec l'ATDA, décide à l'unanimité de son renouvellement et autorise le Président à la signer.

Pour copie conforme,  
Huriel, le 20 juin 2024  
Le Président,  
Jean-Elie CHABROL

